



Augmentation générale et intérimaire

Par **Wick**, le **07/12/2012 à 13:15**

Bonjour,rrnrnJe suis intérimaire. Je suis en poste depuis le 01.02.2012 dans la même entreprise utilisatrice. rnrnUne augmentation générale a été accordée aux salariés au 01.01.2012. Je n'ai pas eu cette augmentation générale au moment de la prise de mission. rnrnAu 1er octobre on a reconduit ma mission pour remplacement de congé maternité. A ce moment seulement, j'ai eu droit à cette augmentation générale. rnrnJ'ai fait une demande auprès de mes supérieurs dans la société utilisatrice pour avoir une rétroaction de cette augmentation à compter du 01.02.2012 date de mon arrivée dans la société. rnrnCette demande m'a été refusée sous couvert que l'augmentation débutait au 01.01.2012.rnrnEst-ce normal ? je précise que cette augmentation n'est entrée en vigueur que le 01.03.2012, et que mon contrat a été renouvelé plusieurs fois.rnrnPouvez-vous me dire si j'ai droit à cette augmentation à partir du 01.02.2012 ? rnrnJe vous remercie pour votre aide.rnrnWick